

Projet d'aménagement Python-Duvernois

Réunion publique d'information

Le vendredi 4 novembre 2016 de 18h30 à 20h30, au centre d'animation Louis Lumière

Environ cinquante personnes participent. Sont présents également :

- **Frédérique Calandra**, Maire du 20e arrondissement
- **Jacques Baudrier**, Conseiller de Paris délégué en charge de l'architecture et des grands projets de renouvellement urbain
- **Colombe Brossel**, Adjointe à la maire de Paris, chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la Ville et de l'intégration
- **Florence de Massol**, Première Adjointe à la Maire du 20e chargée de la démocratie locale en charge du budget participatif, des espaces verts, de la nature, de la préservation et de la biodiversité.

Sont excusés Tony Di Martino, Maire de Bagnolet et Maxime Bressolles, Conseiller municipal chargé du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés des Coutures.

Gwenaëlle d'Aboville, Léa Denecker et Margot Lauzeral de l'agence Ville Ouverte assurent l'animation de la réunion et la réalisation du compte-rendu.

Mots d'introduction

Frédérique Calandra, maire du 20e. En décembre 2014, parmi 200 autres quartiers, l'État a sélectionné le territoire des Portes du 20^e au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le NPNRU est une politique publique nationale d'investissement pour développer l'emploi dans ces quartiers, apporter de la mixité sociale et améliorer les liens avec les territoires voisins. Fin février 2016, l'État a fait savoir à la Ville de Paris qu'il souhaitait que celle-ci revoit à la hausse l'ambition du projet afin de permettre un changement plus durable du quartier. Après un temps long de discussions, elle a présenté à l'Etat en septembre 2016 de nouveaux objectifs avec notamment l'étude de démolitions supplémentaires. C'est ce que nous allons vous présenter sous la forme de questionnements afin d'approfondir avec vous ces sujets, ce soir et dans les mois à venir.

Python-Duvernois est un quartier dans lequel on rencontre beaucoup de familles en difficultés et le taux de chômage y est supérieur à la moyenne parisienne. Le peuplement est ancien et beaucoup de gens se sentent piégés dans ce quartier. Si nous voulons faire évoluer la situation, nous devons repenser son peuplement mais aussi faire venir des entreprises pour que ce ne soit plus seulement un quartier d'habitation.

La mise en œuvre de ce projet prendra du temps car l'objectif est de transformer le quartier à long terme. La Ville souhaite toutefois agir dès maintenant pour améliorer le fonctionnement du quartier à court terme, du point de vue par exemple du traitement de la question des rongeurs, de la gestion des déchets ou de l'entretien des espaces verts. L'équipe de quartier met en place un programme d'actions en ce sens. De son côté, la RIVP tient des permanences hebdomadaires sur les problèmes de gestion locative.

Des entreprises vont s'installer prochainement dans le quartier. C'est le cas de Simplon, une école qui offre des formations gratuites de code informatique, avec des débouchés intéressants dans les métiers du numérique. Simplon s'installera début 2017 rue Serpollet, dans l'ancien local Emmaüs. D'ici le premier trimestre 2017 et

pendant 18 mois, des associations et de jeunes start-ups vont occuper provisoirement des plateaux vides de l'hôtel d'entreprise Serpollet. L'association Plateau Urbain est à l'initiative de ce projet. Toutes ces personnes vont venir travailler en journée, cela va créer du passage et transformer la fréquentation du quartier.

Colombe Brossel. Transformer un quartier pour des dizaines d'années nécessite de prendre le temps de la réflexion. Nous voulons éviter de faire des erreurs que l'on regretterait par la suite. Les études lancées par la Ville à l'été 2016 vont nous permettre de préciser les grandes orientations du projet. En 2017, il s'agira de passer des grandes intentions à une déclinaison concrète du projet.

Jacques Baudrier. Dix-huit mois se sont écoulés depuis la dernière réunion. C'est long mais ce temps de la réflexion et de la négociation avec l'Etat était nécessaire avant d'engager un projet qui va se dérouler sur une dizaine d'années. L'Etat est favorable à la démolition des 124 logements de la rue Henri Duvernois déjà actée depuis plusieurs années mais souhaite que d'autres démolitions soient étudiées pour les logements les plus proches du périphérique. La signature du protocole de préfiguration prévue en mars 2017 nous permettra de financer des études pour approfondir ces questions et de mener des travaux plus ambitieux.

Frédérique Calandra, maire du 20e. L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a commencé à étudier, de manière prospective, les conséquences d'autres démolitions que les 124 logements de la rue Henri Duvernois mais pour le moment rien n'est acté. C'est une question ouverte que la Ville de Paris pose aux habitants pour guider les élus dans leurs choix : quels sont les bâtiments où les conditions de vie sont les plus difficiles et qu'il vaudrait mieux démolir ? A l'inverse, lesquels souhaitez-vous conserver et voir réhabilités ? En tout, ce sont entre 124 et 500 logements qui pourraient être démolis, mais il faudra reconstruire de nouveaux bâtiments pour faire écran au périphérique. Ces nouveaux bâtiments à proximité du périphérique n'accueilleraient plus d'habitants mais des activités telles que des entreprises et des terrains de sport.

Où en est-on ?

Retrouvez le diaporama projeté en réunion publique sur le site Paris.fr.

Depuis 2014, un travail conjoint est mené entre les élus et services de la Ville de Paris et les habitants pour réfléchir à la transformation du quartier et à l'amélioration du quotidien. En 2015, les animateurs de l'agence Ville Ouverte en charge de la concertation sont allés à la rencontre des habitants à l'occasion de deux ateliers au centre d'animation Louis Lumière, de seize après-midis en porte-à-porte et de cinq cafés du projet dans le local du 39 rue Joseph-Python. 200 personnes ont été rencontrées en porte-à-porte. La dernière revue du projet raconte ces rencontres.

[Les 3 numéros de la revue Python-Duvernois sont en ligne sur le site Paris.fr ou disponibles au local associatif du 39 rue Joseph-Python]



Extrait de la revue n°3. © Jean Leveugle

Ce qui a avancé en 2016 :

Dans le cadre du projet urbain :

- **Piscine Davout** : la Ville a choisi l'agence d'architecture Chabanne pour réaliser la future piscine. Celle-ci compte deux bassins, un solarium et une toiture végétalisée. La livraison est prévue pour 2019. *[La maquette du projet lauréat est mise à la disposition des participants le temps de la réunion publique].*
- **Nouvel immeuble RIVP au 134 Boulevard Davout** : L'immeuble est en voie d'achèvement. Il compte 68 logements, une crèche, un local associatif et un local d'activités.
- **Relogement des familles de la rue Henri Duvernois** : Il reste encore une quarantaine de familles à reloger.
- **Le Terrain d'Education Physique (TEP) du boulevard Davout** : Le TEP temporaire a été installé devant le chantier de la future piscine. Sa relocalisation définitive se fera au sud de la rue Serpollet.

Du point de vue de la vie quotidienne dans le quartier et de l'amélioration du cadre de vie :

- Suite à la fermeture de l'Antenne Jeunes, le local du 39 rue Joseph Python a été réaménagé. Les associations du quartier dont « Bouge ton Quartier » et « Lucarne » y tiennent des activités pour tous les âges.
- Des projets d'embellissement du quartier sont menés par l'Equipe de Développement Locale et les habitants y sont associés.

Les nouvelles ambitions du projet

1. Le contexte

Sur les neuf bâtiments du quartier, six datent de 1954 et trois de 1990. Pour les plus anciens se pose la question du cycle de vie : les logements sont-ils encore vivables aujourd'hui ? Faut-il en démolir certains ? Pour l'ensemble des bâtiments se pose également la question de l'exposition au périphérique et des dangers induits pour la santé des habitants.

Le périphérique constitue une nuisance pour les habitants mais aussi un atout pour le quartier. Celui-ci fait de Python-Duvernois une « vitrine » parisienne et représente un intérêt pour des entreprises qui souhaiteraient s'y installer, de même que la proximité d'équipements qui rayonnent sur toute l'Ile-de-France tels que les Mercuriales, la gare routière eurolines ou le centre commercial Bel Est.

2. Les objectifs

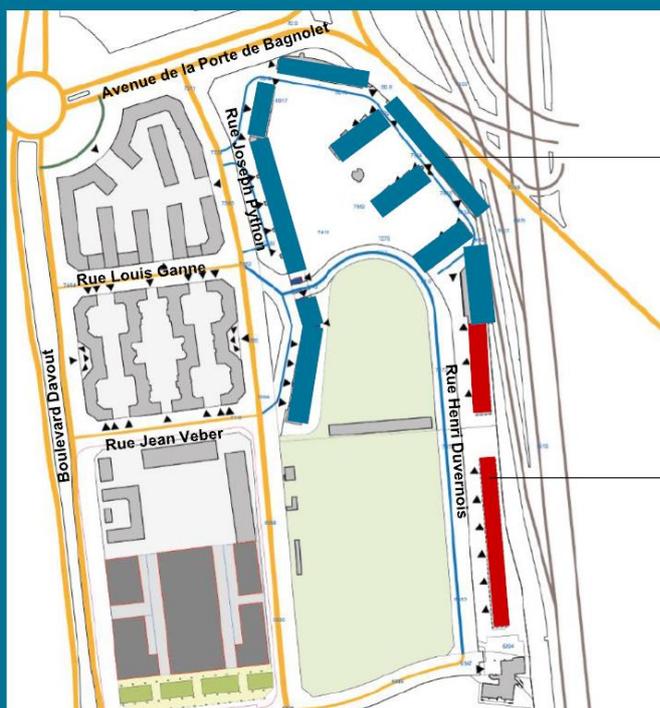
Les objectifs du projet ont été fixés par les élus en 2014 et ont évolué depuis deux ans au fil des échanges avec les habitants et des discussions avec l'Etat.

1. **Améliorer la qualité de vie des habitants** : réhabilitation des logements, embellissement des espaces publics, constructions de nouveaux logements pour créer de la mixité sociale.
2. **Faire venir des entreprises et des emplois dans le quartier** : implantation d'activités et de commerces.
3. **Valoriser les espaces verts et la vocation sportive du quartier** : création d'un grand parc au milieu du quartier, accessible à tous et qui mêle pratique sportive et loisirs.
4. **Se donner les moyens de la réussite scolaire** : créer un environnement favorable à la scolarité, à l'épanouissement et à l'autonomie des jeunes.
5. **Amener plus de vie et de convivialité dans le quartier** : création de lieux de rencontres, implantation de nouvelles associations, développement de projets avec les jeunes.

Au-delà du périmètre de projet Python-Duvernois, la Ville de Paris réfléchit au devenir du secteur porte de Bagnole – porte de Montreuil, retenu par l'Etat au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Sur cette longue bande nord-sud, elle souhaite améliorer les franchissements entre Paris, Bagnole et Montreuil, apporter des emplois et améliorer les conditions de vie des personnes qui vivent à proximité du périphérique.

3. Les interrogations

- **Démolir ou réhabiliter ?**



Immeubles sur lesquels on s'interroge

Relogement en cours
Démolition certaine

16

En tant qu'acteur et financeur du projet, l'État a souhaité que la Ville étudie plus de démolitions que les 124 prévues rue Henri Duvernois. D'autres logements sont en effet construits à proximité du périphérique et en subissent les nuisances. La Ville sait par ailleurs que beaucoup de familles souhaitent partir mais que d'autres sont attachées à leur quartier.

Quels logements démolir et quels logements réhabiliter ? La question est ouverte et se pose pour l'ensemble des bâtiments en bleus sur la carte ci-dessus. Lors du porte-à-porte, les animateurs de Ville Ouverte ont recueilli une diversité de points de vue sur les démolitions, y compris au sein d'un même immeuble. Des temps d'échanges sont prévus jusqu'à la fin de l'année pour en débattre avec les habitants.

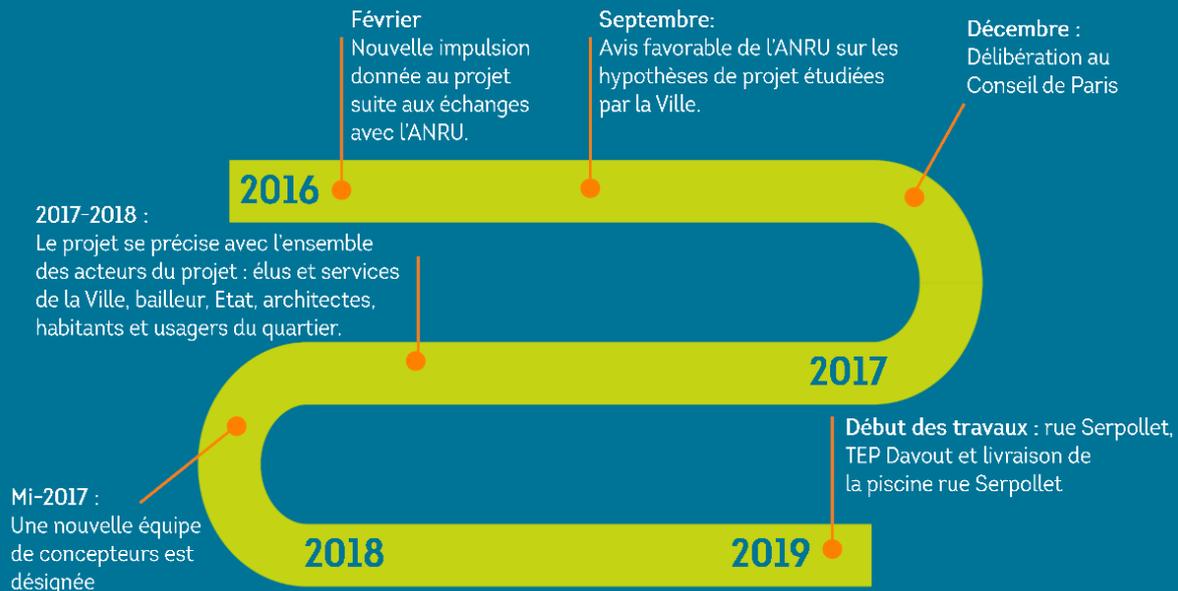
- **Ouvrir le quartier ?**

Le quartier est bien desservi en transports en commun mais les cheminements pour les piétons et les personnes à mobilité réduite pourraient être améliorés, de même que l'adressage des bâtiments : certains habitants expliquent en effet que leurs invités ont du mal à se repérer dans le quartier et à trouver la bonne adresse. Ouvrir le quartier, c'est donc permettre des cheminements plus simples entre l'intérieur et l'extérieur du quartier et un accès facilité aux équipements.

- **Animer le quartier ?**

Comment rendre le quartier plus vivant et répondre aux besoins des habitants en matière de services et de commerces ? Ce projet est l'occasion d'imaginer ensemble des services pour les habitants et les futures entreprises. L'arrivée de Plateau Urbain qui propose à de jeunes entreprises et des associations de s'installer dans le quartier va permettre de tester de nouvelles activités.

Le calendrier



En décembre 2016, le Conseil de Paris délibèrera sur les objectifs présentés. Courant 2017, une nouvelle équipe d'architectes viendra dessiner et tester les hypothèses discutées au préalable avec les habitants. 2019 marquera le début des travaux de la rue Serpollet et la livraison de la piscine.

D'ici décembre, trois cafés du projet se tiendront au 39 rue Joseph-Python pour écrire avec les habitants un avis citoyen : les 10 et 24 novembre et le 8 décembre. L'avis citoyen est un document officiel qui sera remis aux élus de la Ville de Paris, avant l'été 2017, et intégré au travail d'études de la future équipe d'architectes-urbanistes en charge de la mise au point du projet.

QUESTIONS / REPONSES :

Suite à la présentation en plénière, un temps d'échanges a eu lieu avec la salle. Les questions des participants et les réponses reportées ci-dessous sont organisées par thématique pour une meilleure lisibilité. A l'issue de ce temps en plénière, habitants, associations et services de la Ville ont échangé de manière plus informelle autour de trois thématiques :

- La future piscine Serpollet, avec la Direction de l'Urbanisme
- L'animation du quartier, avec les associations Lucarne, Plateau Urbain et l'équipe de développement local
- Le logement, avec la RIVP et la Direction du Logement et de l'Habitat

1. Entretien du quartier

- *Lors de la précédente réunion publique l'année dernière, vous aviez promis d'élaguer les arbres rue Joseph-Python. Ce n'est toujours pas fait. J'habite au 4^e étage, les canalisations sont bouchées par tout ce qui tombe des arbres et mon appartement est inondé.*
- *Les souris entrent dans les logements par les fenêtres.*
- *On a tout fait pour les souris. A chaque fois que l'entreprise vient, ils bouchent les trous le matin et l'après-midi les souris reviennent. On est obligé de laisser les fenêtres fermées pour ne pas qu'elles rentrent.*

Florence de Massol. Il y a eu une campagne d'élagage entre 2015 et 2016 et les services des espaces verts assurent une surveillance régulière. Les branches sont coupées lorsqu'elles sont à moins de quatre mètres des logements. Pour que ce soit moins dangereux, les arbres sont élagués en hiver quand ils n'ont plus de feuilles. La prochaine opération d'élagage pourra se faire en 2017. Pour une intervention en urgence, il faut prévenir la mairie.

Olivier Perret. Les souris passent par les gaines de ventilation naturelle d'un immeuble à l'autre. On a bouché les trous et les grilles entre le sous-sol et les étages. Madame Afonso, agent de proximité de la RIVP, envoie régulièrement des entreprises chez les personnes qui viennent aux permanences le lundi et le mercredi. Pour que le traitement fonctionne, il faut que les entreprises passent dans au moins 80% des logements. Aujourd'hui, le taux de pénétration dans les logements ne dépasse pas 60%. Une opération aura lieu bientôt et la RIVP communiquera auprès des locataires pour les prévenir du passage de l'entreprise.

2. Pollution

- *Je suis habitant du quartier et il y a une question qui me tient à cœur : la pollution. Qu'est-il prévu dans le projet ? Je vis dans le bâtiment le long de l'avenue Cartellier, à côté du plus grand échangeur d'Europe.*

Florence De Massol. Au centre du quartier, les niveaux de pollution sont proches de ceux du centre de Paris. Les bâtiments écrans jouent leur rôle mais le fait qu'ils abritent des logements pose problème. La diminution de la pollution passe d'abord par l'utilisation de moteurs qui polluent moins. Le plan anti-pollution de la Ville de Paris va progressivement interdire les véhicules qui émettent le plus de particules. La Ville développe aussi les transports en commun et peu polluants comme le tramway, le Velib et l'Autolib.

Jacques Baudrier. Je suis administrateur du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), l'instance qui décide de la politique des transports en communs en Ile-de-France. Avec les élus de l'est parisien, nous avons obtenu la révision du plan bus dans le Nord Est parisien. Une consultation est en cours sur le Grand Paris des bus, tous les citoyens sont invités à faire part de leurs propositions en ligne. Le nouveau plan actuellement proposé serait très bénéfique pour le 20^e arrondissement, avec une augmentation significative de l'offre. La Ville s'est également fixée comme objectif pour 2025 que tous ces bus soient électriques.

Le développement des transports en commun n'est cependant pas le seul levier pour diminuer la pollution. Les camions sont effet responsables de 40% de la pollution de l'air à Paris. Il faut faire évoluer les normes des constructeurs et cette bataille se mène au niveau de l'Union Européenne.

La pollution est aussi sonore mais celle-ci est difficile à réduire pour les véhicules qui roulent au-dessus de 30 km/h. Sur le périphérique, on peut agir au niveau du revêtement de la chaussée pour absorber une partie du bruit. Cela dit le problème ne sera pas réglé d'ici cinq ans et c'est pourquoi nous nous interrogeons sur le maintien d'immeubles d'habitations si près du périphérique.

3. Relogement et emploi

- [Contribution écrite] *Quel relogement, où et avec quel niveau de loyer suite aux projets de démolition ? Quelle incitation à embaucher localement ? Quels types d'activités privilégiées pour ces embauches ? Quel développement d'activités accessibles à tous les publics (centre social, association ...) ? Comment s'assurer que la mixité ne « chasse » pas les populations les plus pauvres ? Quel soutien aux initiatives économiques, socio-culturelles et de lien social, portées par les habitants ?*

Jacques Baudrier. La décision de démolir davantage de logements demande du temps car il faut d'abord réfléchir aux possibilités de relogement, et ce à l'échelle de l'ensemble de la commune. La Ville de Paris construit beaucoup de logements sociaux mais elle a aussi la volonté d'étudier la démolition d'autres bâtiments construits en bordure de périphérie. Il faudra, le cas échéant, prendre en compte l'ensemble des démolitions pour penser un plan de relogement cohérent.

Frédérique Calandra. Des activités commencent à s'implanter dans le quartier, comme l'entreprise Agricool installée dans l'hôtel d'entreprise Serpollet et qui fait pousser et commercialise des fraises. Bientôt l'école de code informatique Simplon ouvrira ses locaux rue Serpollet et proposera des formations gratuites et diplômantes. Ce type de formation rapide et ne nécessitant aucune qualification préalable permet d'aider les jeunes à retrouver un emploi. Dans le reste du 20^e arrondissement, d'autres associations offrent des emplois comme Veni Verdi, qui promeut la création de jardins en ville, ou Julien Lacroix Tennis de Table, qui a pour projet de former des éducateurs sportifs.

Simon Laisney. Je suis membre de l'association Plateau Urbain, une association qui existe depuis 3 ans et qui permet à des associations ou de jeunes entreprises d'occuper temporairement des locaux à prix coûtant et au propriétaire d'amortir l'occupation des lieux. En décembre 2016, nous avons lancé avec la Ville de Paris et la RIVP un appel à candidature via Internet pour l'occupation provisoire de plateaux dans l'hôtel d'entreprises Serpollet. Toute association ou entreprise du quartier pourra occuper les lieux pendant 18 mois, à un prix accessible. L'objectif est de continuer à faire vivre ce bâtiment en attendant sa réhabilitation. La sélection des lauréats aura lieu en décembre et le jury sera composé de la Mairie d'arrondissement, de la Ville de Paris et de la RIVP.

Autre

- *En tant que sportif je suis déçu de l'emplacement de la table de ping-pong à proximité de la route. Ce n'est pas une bonne solution pour les enfants.*

Florence de Massol. L'emplacement de la table de ping-pong nécessitait un sol dur, plat et solide. La décision a été prise avec le Conseil de Quartier Gambetta et les habitants qui ont participé à la réflexion.

La Maire conclut en remerciant l'ensemble des participants.